Dubitando

« *Dubitando ad veritatem pervenimus.* »
Cicero, *Tusculanæ*, 1.30.73

Petite revue d'histoire révisionniste

N° 8, juin 2006

Sommaire

◦ Robert Faurisson, *Pour Hossein Amiri.* 3
◦ Robert Faurisson, *En France aussi la répression du révisionnisme s'aggrave.* 7
◦ Louis Binamé, *Le prétendu «* Sonderkommando *» des crématoires d'Auschwitz.* 9
◦ Henri van den Berg, *Les fables des fosses de crémation et de la graisse humaine utilisée comme combustible.* 11
◦ Henri van den Berg, *La photo des fosses de crémation d'Auschwitz : un faux ?* 17
◦ Maurice Haas-Colle, *Qu'ont dit les constructeurs des prétendues chambres à gaz d'Auschwitz ?* 20
◦ *Il y a 23 ans …* 23

Editeur responsable
Maurice Haas-Colle, haas397@hotmail.com.

Les textes publiés le sont sans qu'ait été demandé le consentement des auteurs. L'éditeur en souhaite la reproduction. Toutefois, il voudrait rappeler que, si l'achat, la détention et la lecture d'écrits contestant la version officielle de l'Histoire ne sont pas (encore) interdits, en revanche, leur diffusion est le plus souvent interdite en raison de lois scélérates qui, comme la loi [Fabius-] Gayssot, réglementent les droits à la liberté de recherche ou d'information et à la liberté de la presse.

Abonnement
Abonnement gratuit.
Ecrire à haas397@hotmail.com en précisant la version souhaitée : papier par la poste (réservée exclusivement aux journalistes) ou électronique par mail.

Sommaire du n° 1, septembre 2004
○ *Liminaire*
○ Robert Faurisson, *« Juivre ou mourir »*
○ Jean-Marie Boisdefeu, *De Gaulle et l'extermination des juifs. Le général était-il un révisionniste ?*
○ Jean-Marie Boisdefeu, *Et Churchill ? Et Eisenhower ? Y croyaient-ils davantage que De Gaulle ?*
○ *L'origine du mythe et son exploitation*
○ Jean-Marie Boisdefeu, *Né à Auschwitz en 1943 et mort en France en 1985*

Sommaire du n° 2, décembre 2004
○ Collègues, étudiants et amis de Bruno Gollnisch, *Pour la défense de Bruno Gollnisch*
○ Robert Faurisson, *Retour sur Shoah, film de Claude Lanzmann*
○ MHC, *La liquidation du ghetto de Lodz*
○ Maurice Haas-Colle, *« Auschwitz : la preuve » ! Oui, mais la preuve de quoi ?*
○ MHC, *Photos truquées*
○ Robert Faurisson, *Une quatrième victoire pour l'éditeur révisionniste Jean Plantin*

Sommaire du n° 3, mars 2005

○ Robert Faurisson, *Deux à-côtés de l'actuel tsunami shoatique*
○ Robert Faurisson, *Le syndrome de Dresde*
○ Henri van den Berg, *Chambre à gaz et terrain de foot*
○ François Sauvenière, *La banque(route) du Yad Vashem ou comment arriver à 6.000.000*
○ Maurice Haas-Colle, *« Des faits établis »*
○ Maurice Haas-Colle, *La transformation des morgues des crématoires d'Auschwitz-Birkenau*

Sommaire du n° 4, juin 2005

○ MHC, *Vincent Monteil*
○ Robert Faurisson, *La victoire de Vincent Reynouard*
○ François Sauvenière, « *Par miracle* »
○ Henri van den Berg, *Exterminée et témoin « permanent » à la fois*
○ Jean-Marie Boisdefeu, *Le « Plan Birobidjan » des Allemands*
○ Maurice Haas-Colle, *Des actes de décès pour les juifs gazés ?*
○ Abraham Cooper et Harold Brackman, *Une mauvaise manière d'enseigner l'histoire.*
○ Maurice Haas-Colle, *Jean-Claude Pressac et les archives de Moscou.*

Sommaire du n° 5, octobre 2005

○ Robert Faurisson, *Il y a dix ans, la capitulation de Jean-Claude Pressac.*
○ *Comment contourner la censure juive et accéder au site de l'AAARGH.*
○ MHC, *Le « Plan Birobidjan » des Allemands.* (complément)
○ Maurice Haas-Colle, *Histoire de trous.*
○ Robert Faurisson, *Bradley Smith, Confidences d'un révisionniste américain.*

Sommaire du n° 6, décembre 2005

○ Robert Faurisson, *L'ONU met le révisionnisme au ban de l'humanité.*
○ Robert Faurisson, *A Limoges, procès expéditif contre le révisionniste Georges Theil.*
○ Robert Faurisson, *« Le pouvoir des juifs tient directement à la croyance quasi générale dans le monde occidental au phénoménal mensonge de l' 'Holocauste' ».*
○ Robert Faurisson, *L'image des juifs chez les Français : vers une détérioration ?*
○ Judith Rueff, *Simon Wiesenthal, la mort de « l'homme-mémoire » de l'Holocauste.*
○ Mark Weber, *Simon Wiesenthal, « chasseur de nazis » et imposteur.*
○ *Salvador Allende, raciste, eugéniste, antisémite, anti-homo, antirévolutionnaire, etc.* (recension d'un article d'Arnaud Imatz).

Sommaire du n° 7, mars 2006

○ Robert Faurisson, *Des rodomonts ?*
○ MHC, *Dieudonné demande l'abrogation de toutes les lois liberticides.*
○ MHC, *La Suède persiste à refuser toute loi scélérate bridant la liberté d'expression en matière d'histoire.*
○ MHC, *Le procès Irving vs. Lipstadt*
○ MHC, *Hitler et le génocide des Arméniens*
○ Jean Molitor, *Le mythe du million de morts d'Auschwitz*
○ Jean Molitor, *Des cheminées qui fumaient jour et nuit*
○ Henri van den Berg, *Analyse d'une photo.*
○ François Sauvenière, *Gazé à Treblinka et mort à Minsk.*
○ François Sauvenière, *Des déportés juifs de France retrouvés en Ukraine ?*
○ Robert Faurisson, *Considérable révision, officielle, du nombre des morts de Majdanek.*

Edité aux Pays-Bas

Pour Hossein Amiri

Robert Faurisson

Je n'ai pas encore rencontré Hossein Amiri, qui travaille à l'agence de presse iranienne *Mehr News*, et je n'ai pas lu le manuscrit de l'ouvrage qu'il s'apprête, m'a-t-il dit, à publier sur « l'Holocauste » et sur le révisionnisme aux éditions du *Center for Palestine and Middle East Records and Strategic Studies*. Cependant, j'ai pu entretenir avec lui une correspondance qui m'a donné l'impression qu'il milite avec efficacité en faveur du révisionnisme historique et je considère qu'à ce titre il mérite l'appui des révisionnistes du monde entier. Dans le combat que nous menons contre le mythe du prétendu « Holocauste » des juifs, les chercheurs et les militants originaires d'Iran ou des pays arabes restent encore si peu nombreux qu'il faut se féliciter de l'apparition chez les révisionnistes d'un homme comme H. Amiri.

Le mythe de « l'Holocauste » ou de « la Shoah » est au fondement de la création, en 1947-1948, de l'Etat d'Israël et il est, avec le temps, devenu l'épée et le bouclier de cet Etat. Pour combattre ce mythe et ses méfaits, le révisionnisme historique se présente comme le seul recours possible. A ce titre, le révisionnisme est l'arme atomique du pauvre et du faible contre le Grand Mensonge des riches et des puissants de ce monde. Sans tuer personne, le révisionnisme pourrait ruiner, jusque dans ses fondations, l'un des plus dangereux mensonges historiques de tous les temps, celui du prétendu génocide des juifs (aux millions de « survivants » !) et celui des prétendues chambres à gaz hitlériennes (qui, en réalité, n'ont existé ni à Auschwitz ni ailleurs !).

A partir de 1945, juste à la fin de la deuxième guerre mondiale, les puissances occidentales ont vu s'accélérer la disparition de leurs colonies. Or c'est précisément à cette époque que, par l'effet d'un paradoxe, on a pourtant vu se créer et se renforcer, en pleine décolonisation généralisée, deux phénomènes aberrants, tous deux survenus en 1948 : en Afrique du Sud, l'institution de l'apartheid et, au Proche-Orient, la création, par la violence, d'une entité territoriale, raciste et colonialiste, qui s'est qualifiée d'« Etat juif » et qui s'est dotée d'une « Armée juive ».

En Afrique du Sud, l'apartheid a provoqué un tel mouvement de rejet de la part de ce qu'on peut appeler la communauté internationale qu'il a fini par disparaître. Mais l'Etat d'Israël, lui, s'est maintenu sur la terre de Palestine et il est, aujourd'hui plus que jamais, financé et armé par les grandes puissances occidentales, à commencer par l'Allemagne et les Etats-Unis. Il est même devenu une puissance nucléaire.

L'anomalie que constitue cette brutale colonisation de la Palestine en plein mouvement de décolonisation sur le reste du globe s'explique aisément. En 1945, abusés par la machine de propagande juive et sioniste, les peuples du monde occidental se sont laissé convaincre que, pendant la deuxième guerre mondiale, Hitler avait tenté d'exterminer les juifs, et cela d'une manière particulièrement atroce et systématique. Hitler avait, paraît-il, réussi à faire ainsi tuer six millions de juifs innocents, en particulier dans des abattoirs chimiques appelés « chambres à gaz ». En 1947, le raisonnement des membres de l'ONU, créée en 1945, a donc été en quelque sorte le suivant : 1) les Allemands ont infligé aux juifs européens l'épreuve d'un martyre sans précédent ; 2) il faut donc impérativement venir en aide aux survivants de cette communauté ; 3) il convient de dédommager ces derniers par tous les moyens possibles ; 4) **à souffrance exceptionnelle, remède exceptionnel** : il n'est certes pas normal d'accorder à un peuple, ne fût-ce qu'en partie, une terre qui appartient à un autre peuple mais, pour les juifs, qui ont tant souffert, il sera fait une exception au détriment … des Palestiniens. (Pourquoi pas au détriment des criminels européens, se demandait l'historien britannique Arnold Toynbee, qui, lui, croyait en « l'Holocauste »).

Il est normalement interdit de s'emparer du bien d'autrui, de chasser par la violence un peuple de sa terre, de chercher à asservir ce peuple, de lui refuser le droit à un Etat, à une armée, à une monnaie, de lui dicter sa loi, de l'enfermer dans des bantoustans, de le contenir dans une prison dont les murs sont bien plus élevés et bien plus redoutables que « le mur de Berlin ». C'est pourtant ce que, de 1948 à nos jours, au mépris des droits les plus élémentaires, les juifs de la Diaspora sont venus accomplir en terre de Palestine. Ils ont bafoué toutes les promesses faites à l'ONU de respecter, en partie, les droits des Palestiniens et, par la suite, ils ont tenu pour nuls et non avenus tous les rappels à l'ordre de l'ONU. Aujourd'hui, celui qui leur résiste par les armes, les juifs et les sionistes l'appellent « terroriste ». Celui qui dénonce leur colonialisme, ils le déclarent

« antisémite ». Celui, enfin, qui prouve que leur « Holocauste » ou « Shoah » n'est qu'un mythe, ils le dénoncent comme un « négateur » ou un « négationniste », qu'animerait l'esprit diabolique du doute.
« Terroriste », « antisémite », « négateur » ou « négationniste », ces mots-là vous impriment sur le front la marque de Caïn. Mais le devoir de l'historien ou du chercheur est d'aller voir de près la réalité qui se cache derrière ces insultes. **Et cette réalité, c'est que juifs et sionistes ont menti et continuent de mentir. Leur prétendu « Holocauste » est un mensonge historique, qui leur est extraordinairement profitable et qu'il leur faut sauvegarder à tout prix. Ce mensonge exorbitant et cette arnaque aux dimensions quasi planétaires aggravent à la fois le cas des sionistes, qui sont venus voler et tuer les Palestiniens, et celui des juifs de la Diaspora, qui approuvent le sionisme et le financent.**
Hitler a effectivement tenté d'expulser les juifs hors d'Europe. Bien d'autres pays avant l'Allemagne, à travers les millénaires et jusque dans les temps modernes, avaient voulu procéder à l'expulsion des juifs de leurs propres territoires. Sur les motifs de ce rejet quasi universel, il est recommandé de lire la première page du livre du juif Bernard Lazare, *L'Antisémitisme, son histoire et ses causes*, publié en 1894. En résumé, pour cet auteur, c'est par leur comportement même, en tout lieu et en tout temps, que les juifs, d'abord bien accueillis, ont suscité à la longue l'impatience et la révolte des indigènes.
Avant et pendant la guerre, à de nombreuses reprises et même encore en avril 1945, Hitler et les dirigeants nationaux-socialistes ont publiquement offert aux Alliés de recevoir chez eux les juifs d'Europe. « Prenez-les chez vous, ces juifs que vous trouvez si merveilleux ; nous vous en faisons cadeau. Pourquoi hésitez-vous ? » Tel était à peu près le langage national-socialiste. A de rares exceptions près, les Alliés ont répondu par le silence ou le refus. C'est qu'ils savaient parfaitement que Hitler n'était pas du tout en train d'exterminer les juifs. Nous avons, par exemple, la preuve documentaire de ce que les hauts responsables des Alliés ne croyaient pas en ces histoires loufoques de chambres à gaz et c'est pourquoi, ni pendant la guerre ni après la guerre, Churchill, De Gaulle, Eisenhower, Staline, Benes et d'autres n'ont jamais parlé de ces monstruosités de Grand Guignol. Hitler aspirait seulement à une « solution finale *territoriale* de la question juive ». Les historiens de cour suppriment systématiquement cet encombrant adjectif de « territoriale » ; ils préfèrent ne parler que de « solution finale » et, grâce à ce raccourci abusif, ils donnent à entendre qu'il s'agissait d'une solution de la question juive par l'extermination systématique ! Hitler, en réalité, voulait voir se créer un territoire pour les juifs hors d'Europe, mais non en Palestine.
Toutefois, dans l'impossibilité pratique de se débarrasser de quelques millions de juifs ou de leur trouver un territoire pendant la guerre, il a décidé de parquer un certain nombre d'entre eux (pas tous !) dans des camps de concentration ou dans des camps de travail, avec l'espoir de résoudre « la question juive » après la fin du conflit. Malgré les efforts déployés par l'administration et les médecins du point de vue sanitaire, de redoutables épidémies, en particulier de typhus, ont ravagé ces camps. Il faut dire que, depuis des générations, le typhus sévissait à l'état endémique chez les juifs de l'Est. Dans les derniers mois de la guerre, sous l'effet en particulier des bombardements anglo-américains et de la pénétration des troupes soviétiques, l'Allemagne a vécu une apocalypse et, avec la paralysie de ses moyens de production et de communication, le sort de tous s'est considérablement aggravé. Quand les Alliés ont libéré les camps de concentration ou de travail, ils ont photographié avec insistance **les morts et les mourants** et ils ont diffusé ces photographies à travers le monde en tenant cachées les photographies montrant des foules d'internés qui, malgré tout, étaient restés en bonne santé. Ils ont filmé **les fours crématoires** comme si les Allemands les avaient utilisés pour y tuer des hommes alors que ces fours avaient servi à incinérer des cadavres : méthode plus saine et plus moderne que l'inhumation, surtout là où régnaient les risques d'épidémie et de contamination. Les Alliés ont aussi montré **des chambres à gaz de désinfection** comme si celles-ci avaient servi à tuer des détenus alors qu'en réalité elles étaient utilisées pour la désinfection des vêtements et, par conséquent, pour protéger la santé de tous. Ils ont exhibé **des boîtes d'insecticide (le Zyklon B)** comme si celui-ci avait été employé pour asphyxier des êtres humains alors que ce produit servait à tuer les poux, vecteurs du typhus. Ils ont montré **des tas de cheveux, de chaussures, de lunettes ou de vêtements** comme si ces objets avaient appartenu à des « gazés » alors qu'il est bien connu que, dans toute l'Europe en guerre, soumise au blocus et souffrant d'une pénurie et d'une disette généralisées, on procédait à la récupération et au recyclage de tous les matériaux possibles, y compris des cheveux, qui servaient, eux, à l'industrie textile de l'époque ; il était donc normal de retrouver dans ces camps et hors des camps des quantités d'entrepôts ou d'ateliers où se recyclaient ces objets et ces matériaux. Autrement dit, en résumé, ce que l'Allemagne, nation moderne, avait entrepris pour

sauver la vie et assurer la survie en temps à la fois de guerre et d'économie de guerre, les Alliés sont parvenus, par une habile propagande, à le présenter comme une entreprise d'extermination physique d'êtres humains. Cette propagande a su exploiter les vieilles superstitions selon lesquelles le médecin, le chimiste et le savant ont plus ou moins partie liée avec le Diable.
Quant à l'Allemagne, terrassée, elle n'a eu d'autre ressource que de se soumettre à la volonté de ses vainqueurs. Au procès de Nuremberg et dans cent autres procès à grand spectacle, on l'a empêchée de présenter librement sa défense et, sans véritable preuve, sans véritable expertise technique ou scientifique, ses vainqueurs l'ont déclarée coupable d'invraisemblables abominations. Elle s'est inclinée, s'est accusée elle-même et, depuis soixante ans, ses dirigeants et ses élites ne cessent de pratiquer l'autoflagellation imposée au grand vaincu. L'Allemagne n'a pas d'autre choix. Aujourd'hui, si jamais un haut dirigeant du pays venait à dénoncer le mensonge de « l'Holocauste », les clameurs des juifs et l'indignation médiatique prendraient de telles proportions que le boycott de l'Allemagne serait décrété, les cours de la bourse allemande s'effondreraient et le pays irait droit au chômage de masse et à la ruine.
Les révisionnistes ont amplement démontré qu'il n'a pas existé, ni même pu exister, un seul ordre de Hitler de tuer les juifs. Nous avons la preuve que, même pendant la guerre, des soldats ou des officiers allemands coupables d'assassinats, ne fût-ce que d'un juif ou d'une juive, pouvaient passer en conseil de guerre, être condamnés à mort et exécutés, ce qui ne signifie bien sûr pas que, par exemple, prise dans le feu de l'action, notamment contre des francs-tireurs et des partisans, la troupe allemande n'ait pu, comme toutes les autres troupes du monde, se livrer à des excès ou à des abominations envers les civils. Il n'a existé dans l'Allemagne nationale-socialiste ni un ordre, ni une directive, ni une instruction prescrivant le meurtre des juifs. Il n'y a existé aucune mesure de contrôle de cette supposée entreprise d'extermination, aucun budget, aucun office ni aucun responsable en charge de conduire une telle politique. Le 20 janvier 1942, à la rencontre dite de Berlin-Wannsee, quinze officiels allemands se sont vaguement entretenus pendant quelques heures d'une politique d'expulsion des juifs hors du champ européen et, provisoirement, en attendant la fin de la guerre, de la mise au travail forcé des hommes et des femmes capables de travailler. Toujours lors de cette réunion on a envisagé pour l'après-guerre un « **renouveau** » juif hors d'Europe avec pour « cellule germinative » de ce renouveau les meilleurs éléments juifs qui auraient survécu à cette déportation et à ce travail forcé. Avant la guerre et encore au début de la guerre, les Allemands avaient sérieusement envisagé la solution d'une installation des juifs européens dans l'île de Madagascar. Ils reprenaient là une idée qui avait été étudiée dès 1937 par les autorités polonaises, françaises, britanniques et même l'« *American Jewish Joint Distribution Committee* », mais, avec l'intensification de la guerre, ils avaient dû renoncer à ce projet. Quant à l'installation de juifs européens en Palestine, ils avaient fini par s'y opposer fermement. Encore en janvier 1944, lors de pourparlers avec les Britanniques, le ministère allemand des Affaires étrangères déclarait aux Britanniques que, si ces derniers voulaient bien accueillir un convoi de 5000 juifs, dont 85% d'enfants et 15% d'accompagnateurs adultes, ce ne pourrait être qu'à la condition de les héberger définitivement en Grande-Bretagne **avec défense d'émigrer vers la Palestine** :

> *Le Gouvernement du Reich ne peut se prêter à une manœuvre tendant à permettre aux juifs de chasser le noble et vaillant peuple arabe de sa mère-patrie, la Palestine. Ces pourparlers ne pourront se poursuivre qu'à la condition que le Gouvernement britannique se déclare prêt à héberger les juifs en Grande-Bretagne, et non en Palestine, et qu'il leur garantisse qu'ils pourront s'y établir définitivement* (rappel par von Thadden, du Groupe Inland II du ministère des Affaires étrangères, Berlin, le 29 avril 1944 ; document répertorié par les Alliés sous le chiffre NG-1794 et reproduit en français par Henri Monneray, ancien substitut du ministère public de la délégation française au procès de Nuremberg, dans son ouvrage, *La Persécution des juifs dans les Pays de l'Est*, recueil de documents, Paris, Editions du Centre [de documentation juive contemporaine], 1949, p. 169-170).

Le 18 janvier 1945, Heinrich Himmler écrivait dans une note personnelle rédigée à la suite d'une rencontre avec le président suisse Jean-Marie Lusy, qui servait d'intermédiaire aux Américains :

> *Je lui ai à nouveau précisé mon point de vue* [sur les juifs]. *Les juifs, chez nous, sont affectés au travail, y compris, bien entendu, à de durs travaux comme la construction de routes, de canaux, les entreprises minières et, là, ils ont une forte mortalité. A la suite des discussions en cours sur l'amélioration du sort des juifs, ceux-ci sont affectés à des travaux normaux mais doivent toutefois, bien entendu, travailler comme tout Allemand dans l'armement. Notre point de vue dans la question juive est le suivant : nous ne nous intéressons en aucune manière à la position adoptée par l'Amérique et l'Angleterre vis-à-vis*

des juifs. Ce qui est clair, simplement, c'est que nous ne voulons pas les avoir en Allemagne ou dans notre espace vital en raison des décennies d'expériences consécutives à la [première] *guerre mondiale et nous n'engagerons aucune discussion sur ce point. Si l'Amérique veut les prendre, nous nous en féliciterons. Il doit être exclu, et là nous exigerons des garanties, que les juifs que nous laisserons sortir par la Suisse puissent jamais être refoulés vers la Palestine. Nous savons que les Arabes rejettent les juifs tout autant que nous, Allemands, le faisons et nous ne nous permettrons pas l'indécence* [Unanständigkeit] *d'expédier de nouveaux juifs à ce pauvre peuple tourmenté par les juifs* (document original, avec annotations manuscrites de Himmler, reproduit par Werner Maser, *Nürnberg, Tribunal der Sieger*, Droemer Knaur, München-Zürich, 1979, p. 262-263).

Dans leur guerre commune contre, d'une part, les Britanniques et, d'autre part, le communisme soviétique, Adolf Hitler et le Grand Mufti de Jérusalem, Hajj Amin Al Husseini, étaient alliés. Des formations SS, telles que les divisions SS « Handschar » (cimeterre) ou « Skanderbeg », étaient soit en grande partie, soit en totalité, composées de musulmans et, en divers points d'Europe, à commencer par la France, des Arabes avaient pris fait et cause pour l'Allemagne. En Irak, Rachid Ali et, en Inde, Chandra Bose, fondateur de l'Indian National Army, avaient également pris parti pour l'Allemagne et contre la Grande-Bretagne.

Aujourd'hui, la propagande juive et sioniste cherche à souiller ces hommes comme elle souille le reste du monde. Elle accuse les Alliés d'être restés pendant la guerre indifférents au sort calamiteux des juifs. Elle accuse les neutres de n'avoir pas participé à la croisade contre l'Allemagne. Elle accuse le Vatican. Elle accuse le Comité international de la Croix-Rouge. Elle accuse les juifs qui, pendant la guerre, ont fait partie des « Conseils juifs » entretenant des rapports avec les Allemands. Elle accuse les sionistes du Groupe Stern qui, en 1941, ont proposé à l'Allemagne une alliance militaire contre la Grande-Bretagne. Elle accuse l'ensemble des sionistes établis en Palestine ainsi que leur presse pour avoir, pendant la guerre, accueilli avec scepticisme les rumeurs qui couraient sur les massacres de juifs à Babi Yar ou ailleurs et sur les chambres à gaz. Elle accuse le monde entier ou peu s'en faut.

Il est grand temps que soit mis un terme à ce flot d'accusations, qui prend sa source dans le mythe de « l'Holocauste ». Depuis les années 1980, d'importants historiens ou auteurs, dont certains d'origine juive, ont fini par se rendre compte de la solidité de l'argumentation révisionniste et par abandonner, en conséquence, des pans entiers de leur croyance en la doctrine de « l'Holocauste » avec ses fausses « Chambres à gaz » et ses prétendus « Six millions de victimes ».

Parallèlement, de hauts représentants du sionisme se sont peu à peu vus contraints d'abandonner des pans entiers de leur croyance en l'utopie du « Grand Israël ». Ces deux croyances, ces deux mythes, qui n'en font qu'un, finiront dans les poubelles de l'histoire.

L'Iran et son président, Mahmoud Ahmadinejad, se sont placés à la pointe du combat contre ce double mythe. Devraient leur en être reconnaissants non seulement la Palestine et la communauté arabo-musulmane mais, comme on le voit, le monde tout entier, ou peu s'en faut.

4 février 2006

En France aussi la répression du révisionnisme s'aggrave

Robert Faurisson

Pour avoir envoyé, en avril-juin 2004, à un tout petit nombre de personnes de la région de Limoges un écrit révisionniste dont il était l'auteur, Georges Theil, 65 ans, ingénieur retraité d'une compagnie de télécommunications, s'était déjà vu condamner par la cour d'appel de Limoges, le 3 mars 2006, à une peine de **six mois de prison ferme**, à une amende de 30 000 euros et au versement de 9 300 euros de dommages-intérêts, sans compter d'autres peines encore.

Le 17 mai 2006, pour avoir fait, à Lyon, le 14 octobre 2004, devant la caméra d'un journaliste une brève déclaration révisionniste, le même G. Theil vient d'être condamné par la cour d'appel de Lyon à une nouvelle peine de **six mois de prison ferme**, à une amende de 10 000 euros, au versement de 40 500 euros de dommages-intérêts et à une publication judiciaire dans deux journaux (coût probable : 8 000 euros).

Dans le premier cas, le condamné s'est pourvu en cassation. Dans le second cas, il va se pourvoir en cassation. S'il échoue, il devra, en principe, aller en prison. Dans le premier cas, il a déjà versé 39 300 euros, et même un peu plus. Dans le second cas, il va devoir verser 50 500 euros sans compter le prix des publications judiciaires. Des organisations ont réagi avec la vitesse de l'éclair : par des fax envoyés à l'avocat de G. Theil dès le lendemain matin de la condamnation, elles ont réclamé leur livre de chair.

A ces sanctions financières, il convient d'ajouter, pour les six instances (première instance, appel, cassation), les frais d'avocat et d'autres frais au montant substantiel. [1]

Quant aux médias français, ou bien ils passent ces condamnations sous silence ou bien ils s'en félicitent.

Le 15 janvier 2006, G. Theil avait lancé un appel en direction des 45 intellectuels français qui, de manière ostentatoire, réclamaient, au nom de la liberté de recherche historique et de la liberté d'expression, l'abrogation des lois entravant ces libertés. Seuls deux intellectuels lui ont répondu : l'un, Edgar Morin, qui est juif, lui a dit qu'il ne pouvait l'aider en rien parce qu'il avait été lui-même condamné pour « diffamation raciale » (il avait, au gré de la cour d'appel de Paris, trop critiqué la politique israélienne !) ; l'autre, le professeur René Rémond, un catholique doublé d'un shabbat-goy, lui a exprimé vertement son refus de lui venir en aide. [2] [3] [4]

18 mai 2006

---

[1] Si on y ajoute une condamnation antérieure aux deux condamnations susmentionnées, on peut évaluer à 130 000 euros le montant total de ses peines financières et de ses frais. Son adresse : BP 50-38, 38037 Grenoble Cedex 2.

[2] Edgar Morin a répondu, le 2 février 2006 :

Cher Monsieur,

Ayant été moi-même condamné en appel pour soi-disant "diffamation raciale", je ne peux intervenir dans votre cas.

Avec mes regrets, Edgar Morin

[E-mail envoyé par Catherine Loridant, son assistante à L'Ecole des hautes études en sciences sociales. Le 4 juin 2002, dans *Le Monde*, E. Morin avait signé un article intitulé : "Israël-Palestine : le cancer". Avaient déposé plainte pour diffamation raciale la Ligue des droits de l'homme, la section toulonnaise de cette même ligue, "France-Israël", "Avocats sans frontières", ...]. A Paris, en première instance, les plaignants avaient été déboutés. A Versailles, en appel, la cour avait jugé que la critique de l'Etat d'Israël par E. Morin équivalait bel et bien au délit de diffamation raciale.]

Le même jour, R. Rémond avait répondu :

Monsieur,

Vous avez transmis à certains membres de l'association "Liberté pour l'histoire", que je préside, le jugement du 3 janvier 2006 par lequel le tribunal correctionnel de Lyon vous a condamné à 6 mois de prison.

A la lecture de ce jugement, je constate que vous n'êtes pas historien et que vous ne prétendez pas d'ailleurs avoir effectué quelque recherche historique que ce soit. Vous vous êtes exprimé dans un lieu public et en tant que Conseiller régional membre d'un parti politique [le Front national]. *C'est dans le but de soutenir l'un des chefs de ce parti* [Bruno Gollnisch] *que vous avez, comme le relève le tribunal, nié de manière catégorique la réalité de fait clairement établie* [sic]. *Je note, en outre, que vous avez été déjà condamné, en 2001 et 2005 par deux autres tribunaux pour des propos similaires.*

L'objet de notre Association, "faire mieux connaître la dimension scientifique du travail de l'historien", est opposé en tout à la démarche et au comportement qui sont les vôtres. René Rémond

[Pas de formule de politesse. Enveloppe à en-tête et affranchie aux frais de l'Institut des sciences politiques de Paris].

R. Rémond vient de publier un petit ouvrage : *Quand l'Etat se mêle de l'Histoire, Entretiens avec François Azouvi*, Stock, 111 p. Il s'y prononce clairement et avec insistance pour la répression légale du révisionnisme, qu'il appelle "négationnisme". Il écrit : "Le négationnisme m'a toujours laissé perplexe sur ses motivations, ses quelques porte-parole me paraissant relever de la pathologie : les rares contacts personnels avec Robert Faurisson m'ont donné le sentiment d'avoir affaire à un illuminé en proie à une obsession" (p. 14).

Je compte publier en juin une recension de cet ouvrage. En attendant, on pourra se reporter à ce que j'ai dit dans mes *Ecrits révisionnistes (1974-1998)* soit de l'absence de toute mention des "chambres à gaz nazies" dans les travaux que

R. Rémond a consacrés à la deuxième guerre mondiale, soit de mes trois rencontres avec lui, notamment dans son bureau de l'Institut des sciences politiques, Rue Saint-Guillaume, à Paris.
En 1992, R. Rémond a publié, à l'instigation du cardinal Albert Decourtray, ami affiché des juifs, *Paul Touvier et l'Eglise* (Fayard). C'est de cette époque que date sa vocation de shabbat-goy, rôle dont avait fini par se fatiguer son collègue Emmanuel Le Roy Ladurie.
[3] Mon propre procès aura lieu le mardi 11 juillet à la XVIIe chambre du tribunal correctionnel de Paris (2-4, Boulevard du Palais, Métro : Cité), à 13h30. Je suis accusé d'avoir accordé une interview de nature révisionniste à la station de radio-télévision iranienne Sahar, sur appel téléphonique d'un journaliste de Téhéran. Les émissions de la chaîne satellitaire Sahar étant captées en France, notre Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), dirigé par Dominique Baudis, a porté plainte auprès du procureur de Paris.
[4] On notera que la répression de la liberté d'expression en France (comme en Allemagne et en Autriche) inquiète les Italiens. Ainsi, le 8 février 2006, le député italien Serena (depuis réélu) a interpellé le ministre italien de la justice en séance de la Chambre des députés (séance n° 747) à propos de la condamnation de première instance à Limoges de Georges Theil. Après avoir présenté l'affaire de Georges Theil, le député a demandé « *si le ministre de la justice, qui s'est déjà battu contre l'introduction en Europe de lois et normes contraires à la liberté d'expression, n'entend pas protester auprès des instances européennes contre les condamnations prononcées en France, en Autriche et en Allemagne contre des historiens et chercheurs non alignés sur l'historiographie officielle* ».

Le prétendu « Sonderkommando *» des crématoires d'Auschwitz.*

Louis Binamé

F. Piper, directeur du Musée d'Etat d'Auschwitz, écrivait en 1997 : « *Le « **Sonder**kommando* » [des crématoires] *atteignit un effectif maximal (environ 900 personnes) au début de l'été 1944* ***à la taille de l'extermination des juifs hongrois****.* » [1]

• Première erreur de Piper et de ses semblables : le terme de « *Sonderkommando* » est inapproprié car, fait remarquer Carlo Mattogno, il n'apparaît dans **aucun** document traitant des crématoires ; le terme utilisé est « *Personnel des crématoires* » ou encore « *Kommando de* (…) ». Certes, il y avait à Auschwitz des « *Sonderkommandos* » (au nombre de onze) ; par exemple, dans le camp des femmes de Birkenau, on trouvait un « *Sonderkommando Schädlingskekämpfung* » (lutte contre la vermine) et un « *Sonderkommando Reinhardt* » (récupération d'effets) mais aucun de ces onze *sonderkommandos* n'était en relation avec les crématoires.

Quelle est l'origine de cette méprise des historiens ? Elle provient probablement d'une autre erreur : ils ont systématiquement donné aux mots formés du préfixe « *Sonder* » une signification sinistre, l'exemple le plus connu étant le mot « *Sonderbehandlung* » (« *traitement spécial* ») dont ils ont fait abusivement un synonyme d'extermination des juifs par gazage. [2] Par extension, ils ont donné ce préfixe « *Sonder* » au *kommando* des crématoires puisque dans l'historiographie officielle, l'extermination se pratiquait surtout dans ces bâtiments !

• Deuxième erreur de Piper : il est probablement exact que l'augmentation de l'effectif du personnel des crématoires et l'arrivée en masse des juifs hongrois soient concomitantes. (Le premier convoi arriva le 17 mai 1944 et le dernier le 10 juillet.) Toutefois, il n'y a aucun lien entre ces deux événements. Bien que fragmentaires, les documents d'archives le prouvent.

Effectivement, l'effectif du *kommando* des crématoires passe de 214 à 315 détenus le 15 mai ; plus tard, à une date inconnue, il passera à 900 ; on notera que les historiens fixent donc avec une certaine hardiesse à la mi-mai la hausse de l'effectif à 900 ; en fait, on trouve ce chiffre pour la première fois le 28 juillet soit 17 jours **après** l'arrivée du **dernier** convoi hongrois.

Il y a plus grave : les historiens mentent par omission en oubliant de dire que l'effectif était de 383 le 15 janvier, 414 le 31 janvier et 405 le 15 février contre 214 le 14 mai et 315 le 15 mai. Or, on aurait gazé 5.800 détenus en janvier et 5.400 en février soit **50 fois moins** qu'à l'été 44 et cela avec un effectif même plus petit (au moins au début de l'arrivée des Hongrois) !

Ce n'est pas tout : l'effectif était encore de 874 le 8 septembre et de 662 le 3 octobre. Or, avons-nous vu, les arrivages massifs s'étaient arrêtés depuis longtemps et les fosses de crémation (annexes des crématoires) avaient même, dit-on, été rebouchées définitivement à fin août ! Ce n'est qu'avec le début de l'évacuation du camp que l'effectif diminua : il passa à 661 le 8 octobre, 212 le 9 octobre et 198 le 10 octobre !

Il n'y a donc d'évidence aucun lien entre d'une part, les mouvements à la hausse ou à la baisse de l'effectif du *kommando* des crématoires et, d'autre part, la déportation ou l'arrêt de la déportation des juifs hongrois.

Mais alors pourquoi cette hausse brutale de l'effectif en mai, juin ou juillet ? L'hypothèse la plus plausible pour C. Mattogno est d'ordre bureaucratique. De tous temps, la direction d'Auschwitz n'a su comment employer la totalité de la main-d'œuvre que Berlin lui avait assignée. Par exemple, on trouve dans un compte rendu du 1er mars 1943 la mention d'une réunion entre Höss et Bischoff à l'issue de laquelle il a été décidé que « *des kommandos additionnels à ceux qui sont déjà assignés au camp de PG* [Birkenau] *devraient voir le jour parce que plusieurs milliers de détenus du camp n'ont pas d'assignation.* » Autre exemple : le 4 septembre 1943, Maurer (responsable de la main-d'œuvre à Berlin) écrivait à Schwartz (responsable de la main-d'œuvre à Auschwitz) pour s'étonner de ce que seulement 3.581 des 25.000 détenus juifs avaient été mis au travail ; et Maurer de demander : « *Mais alors qu'est-ce que les 21.500 autres juifs font toute la journée ?* » La direction d'Auschwitz fit donc un effort d'imagination et, de la sorte, le taux d'emploi passa de 33,57 % le 3 mars 1944 à 59,58 % le 1er août 1944. En réalité, on peut supposer que cette hausse

[1] Cet article est tiré de Carlo Mattogno, « *Auschwitz: Open Air Incinerations* », Holocaust Handbooks Series, Vol. 17, Theses & Dissertations Press, Chicago, 2005, 137 p.

[2] Sur l'interprétation du préfixe « *Sonder* », on lira Robert Faurisson, « *Ecrits révisionnistes (1974-1998)* », Vol. I p. 233, Vol. II p. 874, Vol. III p. 1035 et Vol. IV p. 1802 et Carlo Mattogno, « *L'"irritante questione" delle camere à gas ovvero Da Cappuccetto Rosso ad ... Auschwitz. Riposta a Valentina Pisanty* », Graphos, 4, Campetto, 16123 Genova, 1998, 188 pp.

fut le résultat de la création d'emplois fictifs (Il n'y a rien de nouveau sous le soleil.) mais ce n'est pas notre problème ; plus intéressant, en l'occurrence, est le fait que cette amélioration de la statistique de l'emploi fut le résultat de l'augmentation des effectifs de **tous** les *kommandos* du camp ; par exemple, les *kommandos* des « *Baumassnahmen im Standort* » (« *mesures en matière de construction dans la garnison* ») passèrent de 1.530 détenus le 3 mai à 2.140 détenus le 15 mai (deux jours avant l'arrivée du premier convoi de juifs hongrois) ; les « *Landwirtschaft Kommandos* » (travaux agricoles) passèrent de 160 détenus à 373 détenus ; de mai 1944 à août 1944, les heures prestées par les détenus employés par la *ZBL* (travaux de construction) passèrent de 1.955.754 à 2.943.320. De nouveaux *kommandos* furent créés et d'autres réorganisés dont celui des crématoires. Bref, une pléthore d'emplois fictifs fut organisée. Parfois même, ainsi que le signalent de nombreux détenus (dont Simone Veil), des tâches inutiles auraient été assignées aux détenus, l'essentiel étant apparemment qu'ils aient l'air d'être occupés.

Comme le lecteur peut en juger une fois de plus, l'histoire de la déportation des juifs a été écrite par des historiens souvent diplômés, souvent même professeurs d'université mais faisant fi, dans tous les cas, de toutes les règles de la recherche historique. Il faut donc réécrire cette page d'histoire mais on ne pourra le faire qu'après avoir préalablement abrogé la « *Loi scélérate* », la loi Fabius-Gayssot.

Les fables des fosses de crémation et de la graisse humaine utilisée comme combustible

Henri van den Berg

1. Dogmatique catholique et dogmatique shoatique

Quand on étudie la dogmatique catholique, on constate qu'elle est clairement énoncée (par une autorité reconnue, le Vatican). Prenons le cas de Marie ; la simple consultation du dictionnaire permet de suivre l'élaboration de la dogmatique mariale, laquelle a été parachevée en 1950 par la proclamation du dogme de l'Assomption ; grâce à Pie XII, homme réputé supérieurement intelligent, on sait maintenant que Marie est montée corporellement (et toute habillée) au ciel directement après sa mort sans avoir à attendre la résurrection des corps. Il est d'ailleurs étonnant qu'il ait fallu 19 siècles au Vatican pour nous l'apprendre mais mieux vaut tard que jamais.

Rien de semblable dans l'église shoatique pour laquelle il n'y a guère qu'un seul dogme clairement énoncé à savoir que les Allemands ont gazé les juifs (et, accessoirement, que ceux qui en doutent sont des scélérats) ; pour le reste, c'est un incessant *pilpoul* entre prêtres, le Yad Vashem n'ayant pas l'autorité reconnue au Vatican. Prenons par exemple le nombre de morts d'Auschwitz. Au début, on parlait de 4 millions de morts, voire 8 millions ; on en est arrivé récemment à 1.250.000 (R. Hilberg), voire 630.000 (Pressac), voire même 510.000 (Fritjof Meyer). Le Musée d'Etat d'Auschwitz qui avait défendu pendant un demi-siècle le chiffre de 4 millions a finalement opté pour 1.082.000 mais quand il a fallu remplacer les plaques sur le monument commémoratif de Birkenau, Lech Walesa (alors président polonais) a opté pour 1,5 million. Toutefois, l'historiographie de la machinerie du meurtre de 4 millions de juifs, vaguement et diversement décrite par les premiers historiens, n'a pas été actualisée et adaptée aux nouveaux chiffres des morts de sorte qu'après cette révision, on en connaît encore moins sur la façon dont les juifs ont été gazés et incinérés. On sait presque tout sur la façon dont Landru s'est débarrassé des quelques femmes qu'il avait assassinées mais on ne sait rien de certain en ce qui concerne la façon dont les Allemands s'y sont pris pour gazer ces centaines de milliers de juifs et éliminer leurs corps. Mais, dira-t-on peut-être, s'il a fallu 19 siècles au Vatican pour tout nous apprendre sur Marie, on peut bien accorder quelques siècles au Yad Vashem pour trancher par exemple sur la façon dont le gaz mortel était introduit dans les chambres à gaz. Peut-être bien après tout ; en attendant, il faudra bien se contenter de ce qu'on trouve dans la littérature holocaustique, c'est-à-dire, on va le vérifier, de la pure extravagance.

2. Exposé de la thèse officielle sur la crémation des morts d'Auschwitz en 1944

Les historiens nous affirment que, lors de l'arrivée en masse des juifs hongrois à la mi-1944, les fours ne suffisaient plus ; les Allemands durent donc mettre en service de grandes fosses de crémation en plein air. La première question qui vient à l'esprit porte sur le combustible employé dans ces fours et dans ces fosses. Les fours fonctionnaient au coke et comme on possède des documents inattaquables sur la consommation de coke, on sait que les fours ne purent servir qu'à incinérer les détenus morts de mort naturelle (30.000 environ en 1944) ; dès lors, les juifs gazés durent être incinérés à ciel ouvert. Mais avec quoi ? Bonne question, évidemment, mais que les historiens ne se posent pas et à laquelle ils ne répondent donc pas. Certes, les Allemands auraient dû utiliser du bois mais accusés et témoins ont été étonnamment peu diserts sur le sujet et cela est d'autant plus étonnant que la quantité de bois utilisée aurait dû être extraordinaire : une grande semi-remorque de 40 stères (m3) toutes les 4 minutes ! [1]

○ Les accusés : L'organisateur de l'extermination à Auschwitz, Rudolf Höss, a déclaré lors de son premier interrogatoire (par les Anglais en mars 1946) : « *On alternait des couches de cadavres avec des couches de bois, et, lorsqu'un bûcher* [dans des fosses] *avait été constitué, on mettait le feu au bois avec des chiffons imbibés de pétrole.* » Le célèbre témoin SS Pery Broad déclara à peu près la même chose aux Anglais : « *Les détenus (…) entassaient dans une fosse mille corps et même plus. Entre les corps on mettait des couches de bois, on arrosait de méthanol et on allumait le bûcher.* »

Bien. Mais, alors, pourquoi personne ne témoigne-t-il spontanément avoir vu les énormes piles de bois nécessaire à ces crémations ? Pourquoi aucune photo ne nous en montre-t-elle la moindre petite pile ?

[1] Voyez l'article de J. Molitor dans *Dubitando* n° 7, p. 9.

Du côté des accusés, on relèvera encore, bien que cela concerne un autre camp, que le célèbre juge SS Morgen, témoin à charge très utilisé, déclara à Nuremberg que Wirth, commandant du camp de Belzec, avait mis au point un procédé révolutionnaire permettant d'incinérer les corps de ses victimes « *en plein air, sans emploi de combustible* ». Peu curieux, les juges ne lui ont pas demandé de détails et c'est bien regrettable.

○ Les détenus affectés aux crémations : Le plus disert d'entre eux, Henryk Mandelbaum, déclara en 1945 : « *Nous disposions une couche de bois et une couche de corps. Au total, nous mettions 150 à 180 corps par bûcher. Nous allumions le bois avec de l'essence. A cet usage, nous utilisions aussi les écorces des pins parce qu'elles contenaient de la résine. Nous faisions cela quand nous brûlions les gens du camp car ils étaient très maigres et brûlaient difficilement.* »

En 1947, il précisa : « *La crémation, de mon temps, se fit dans des tranchées et sur des bûchers. Les bûchers avaient 30-35 mètres de long et quelque 15 mètres de large. La préparation de la crémation des gazés était la suivante : des charrettes amenaient de grandes quantités de bois en petits morceaux qui étaient mis dans les tranchées ; ensuite, on apportait de la forêt des branches de sapin et déposait dessus les corps des gazés.* (…) *Quand un certain nombre de corps avaient été amenés, ils étaient arrosés d'essence et le feu était mis au quatre coins des bûchers et quand les corps avaient pris feu, une autre couche de corps et de bois était ajoutée de sorte que les tranchées brûlaient sans discontinuer pendant 24-48 heures.* »

Raymond Rivière, non-juif déporté à Auschwitz qui présidait la délégation belge au procès Höss, a parlé de « *branchages qu'on arrosait de pétrole* ». [2]

Plus intéressantes sans doute sont les déclarations faites plus récemment par ces détenus car ils ont eu la possibilité de donner plus de vraisemblance à leur récit. On va voir qu'ils n'en ont pas profité.

Ainsi, Stanislaw Jankowski déclara en 1985 : « *Les corps étaient placés sur une couche de bois, tantôt une couche d'hommes, tantôt une couche de femmes parce que cela facilitaient la combustion des corps.* »

Filip Müller, acteur-fétiche de C. Lanzmann (*Shoah*) raconta en 1980 : « *On superposait des morceaux de planches sciées, des pièces de bois, de vieilles traverses de chemin de fer. On ajoutait des copeaux de sciure et l'on recouvrait le tout de branches de sapin desséchées* (…). »

Là-dessus, on empilait 400 corps. « *La couche suivante, servant de matériel de combustion, était composée comme la précédente et recouverte de ramilles de sapin.* ». A nouveau, 400 corps, puis une couche de « *ramilles de sapin* » puis une dernière couche de 400 corps. Müller déclara encore : « *Le bruit monotone du tassement* [des os sur l'aire bétonnée] *et les chants mélancoliques* [des juifs grecs occupés à ce travail] *étaient couverts par le crissement d'une scie circulaire électrique installée sous un toit improvisé à côté du dépôt. Cette scie servait à débiter le bois de combustion pour la fosse. / Un autre commando, dans lequel je fus détaché à plusieurs reprises, devait se rendre deux ou trois fois dans la semaine par camion, sous une stricte surveillance, dans les forêts voisines pour rapporter des branches de sapin et du bois d'allumage*. »

En résumé, on utilisait des petits bouts de bois, des morceaux de planches, des traverses de chemin de fer, des sciures, des écorces, des ramilles, … Seuls les sots penseront que cela suffit pour incinérer près de 400.000 corps en moins de 2 mois ! S'il faut en croire les experts de l'affaire Flactif, c'est 120.000 stères de bon bois qu'il aurait fallu utiliser, lesquels stères mis bout à bout auraient constitué une pile de 120 km de long !

○ Les autres détenus : Ils n'ont rien vu mais témoignent quand même, manifestement par ouï-dire et surtout sans donner de détails.

Il n'y a donc rien de consistant dans la littérature sur le sujet. A l'exception toutefois de la … graisse humaine, celle des juifs incinérés, laquelle graisse était récupérée puis utilisée pour brûler les corps de ces mêmes juifs. De la sorte, disent les historiens, la capacité des fosses de crémation était illimitée. On pourrait sans trop caricaturer l'histoire officielle affirmer que les Allemands avaient en quelque sorte découvert le secret du mouvement perpétuel : ils amorçaient le bûcher avec quelques branchages, y jetaient les corps de juifs bien dodus puis en récoltaient leur graisse pour alimenter le feu *ad vitam æternam*.

[2] Ce Rivière était très fort ; ainsi réussissait-il à concilier trois thèses en partie concurrentes mais toutes également extravagantes, celle du savon juif, celle de l'engrais juif et celle de la graisse combustible juive ; la *Volksgazet* du 19/4/1947 le résumait comme suit : « *Rivière se souvient des 4 crématoires maintenant disparus, des fosses qu'on remplissait de branchages qu'on arrosait de pétrole. / Après la mise à feu des bûchers, on y jetait les victimes, parfois vivantes. On commençait par les plus gros pour économiser du combustible et la graisse humaine était récupérée pour la fabrication de savon, tandis que les cendres servaient d'engrais.* »

Mais qui a donc bien pu inventer cet incroyable bobard ? Nous n'en savons rien. En tous cas, on le retrouve dès 1945 dans le témoignage d'un médecin roumain déporté de France, le Dr Bendel. Le procureur soviétique à Nuremberg, le général Rudenko, le reprit et déclara le 8 février 1946 : « *Je voudrais maintenant citer un extrait de l'appel lancé à l'opinion publique internationale par les milliers d'anciens détenus d'Auschwitz : / '* (…) *Les fours ne suffirent plus à l'arrivée des juifs hongrois ; en conséquence d'énormes fosses furent creusées pour incinérer les corps. On y fit des feux de bois arrosés de pétrole et on y mit les corps.* (…) *Pour épargner le pétrole, les graisses et huiles nécessaires aux crémations étaient en partie tirées des corps des détenus gazés. Les graisses et les huiles à usage industriel et pour la fabrication de savon étaient également tirées des cadavres.* (…)*'* » !
Après une telle reconnaissance officielle, il était inévitable que Höss reprenne à son tour le bobard dans sa première confession de mars 46 : « *On collectait avec des seaux la graisse qui coulait sur le sol de la fosse et on la rejetait au feu pour hâter le cours de l'opération, surtout par temps humide*. » ! Il récidiva en Pologne en février 1947 : « (…) *ils remplissaient les récipients de la graisse des cadavres* ». [3] Tout aussi inévitablement, les anciens détenus appelés à témoigner à son procès (lequel se déroula en mars 1947 dans une Pologne devenue communiste) le reprirent aussi.
Toutefois, ceux qui nous accuseraient de mettre en évidence l'un ou l'autre témoignage ou aveu d'un autre temps et manifestement fantaisiste dans le but de ridiculiser l'histoire officielle, se tromperaient lourdement : cette fable de la récupération de la graisse des corps incinérés a été constamment reprise par la suite et, aujourd'hui encore, **elle figure dans la relation officielle de l'extermination des juifs**. C'est, pourrait dire A.G. Slama, professeur à Sciences Po et maître à penser du *Figaro*, un « *fait établi* » et ceux qui nient que le fait soit vrai sont des « *criminels* ».
Quelques exemples récents :
○ Dans son livre de **1980**, livre que Yehuda Bauer, le plus honoré des historiens shoatiques avec Raul Hilberg, a qualifié de « *document unique* », Filip Müller explique que Moll « *descendit dans le fond de l'une des fosses où il traça deux raies avec un espace de 25 à 30 cm entre elles qu'il prolongea dans le sens longitudinal. Il fallait maintenant creuser à cet emplacement, en suivant son tracé, un caniveau, en pente depuis le milieu de la fosse, vers les deux côtés opposés, pour l'écoulement de la graisse des cadavres au moment de leur combustion ; deux réservoirs placés à l'extrémité des rigoles devaient recueillir cette graisse. / Pour exécuter ce travail on fit descendre dans le fond de l'excavation un groupe de détenus. Equipés de pelles, de bêches, de marteaux piqueurs, de truelles, de briques de ciment et de citernes, ils comprirent bientôt qu'on voulait récupérer la graisse humaine comme combustible pour effacer aussi vite que possible les traces des meurtres.* (…) / *Comme à la longue, le monceau des corps avait tendance à se recroqueviller, en l'absence de toute arrivée d'air de l'extérieur, l'équipe des chauffeurs dont je faisais partie devait sans arrêt répandre sur la masse de l'huile, du méthanol, ou de la graisse humaine en ébullition, recueillie dans les citernes du fond de la fosse, sur les deux faces latérales. A l'aide de longues spatules de fer recourbées à leur extrémité comme des cannes de touristes on prélevait dans des seaux la graisse bouillante, en prenant soin de se protéger les mains avec des mitaines. / Après avoir déversé la graisse dans la fosse, dans tous les endroits possibles, des jets de flammes s'élevaient en sifflant et en crépitant*. »
○ Dans la préface du livre de Müller, Claude Lanzmann avalise son témoin et indique que celui-ci « *a vu l'Oberscharführer Moll arpenter pensivement le fond des fosses et, trouvant soudain la solution de son problème, faire creuser des rigoles d'une pente constante pour que puisse s'évacuer la graisse juive en fusion* (…) »
○ Dans l' « *Album d'Auschwitz* » publié en **1983** par S. Klarsfeld, il est précisé par Pressac (chercheur dont *Le Monde* dira plus tard qu'il a « *tout simplement vaincu le révisionnisme* ») que « *Moll conçut une série de canaux au fond des tranchées, pour recueillir la graisse qui tombait. Ces canaux s'écoulaient ensuite vers chaque extrémité de la fosse, où la graisse recueillie était versée par-dessus les cadavres comme carburant additionnel.* ».
○ F. Piper, directeur du Musée d'Etat d'Auschwitz, n'hésite pas en **1985** à reprendre dans *Zespol Oswiadizenia*, Vol. 113, les assertions de Alter Fajnzylberg : « *Près des tranchées, des canaux d'extraction de la graisse humaine avaient été creusés* » ; toutefois, il faut mettre au crédit de ce témoin qu'il ajoutait : « *mais je n'ai jamais vu de graisse couler – les corps brûlaient complètement.* »

[3] Pour 1946, voir Eugen Kogon, Hermann Langbein, Adalbert Rückerl, « *Les chambres à gaz. Secret d'Etat* », Seuil, 1987, p. 211 ; pour 1947, « *Le commandant d'Auschwitz parle* », Julliard, 1959, p 180.

○ Il n'est donc pas surprenant que ledit Musée d'Etat reprenne le bobard dans « *Auschwitz* », **1986** : « *On entretenait le feu en versant sur les corps (...) de la graisse fondue des corps humains* ».
○ **La même année**, Georges Wellers, historien connu, ingénieur et « *maître de recherches au CNRS* » écrivait sur papier à en-tête du CDJC : « (…) *Pour cette raison, dans les tranchées d'incinération, des deux côtés, étaient aménagées des rigoles où s'accumulait la graisse fondue qu'on reversait sur le brasier à l'aide de 'cruches' métalliques fixées au bout d'une longue tige pour accélérer la combustion. Ceci est un fait patent !* » [4]
○ Le Dr Bendel dont le témoignage, avons-nous dit, date de 1945 mais est encore repris par Kogon, Langbein et Rückerl en **1987** dans leur célèbre ouvrage : « *La puissance de ces fosses fut formidable : mille personnes en une heure. Elle fut encore augmentée par le percement d'un conduit amenant la graisse humaine dans un réservoir de récupération* ».
○ Raul Hilberg, lui-même, indique en **1988** : « *Au fond de ces fosses, on recueillait avec des seaux la graisse humaine pour la reverser sur le feu afin de hâter l'incinération.* » On ne peut qu'être atterré de lire de telles âneries sous la plume d'un professeur d'université ; il nous faudra pourtant prendre en compte ce fait reconnu par l'histoire officielle et nous abaisser à en discuter.
○ Le cordonnier Henryk Tauber au procès de Höss ; Pressac n'hésite pas en **1989** à reproduire son témoignage *in extenso* (tout en le commentant sauf dans ce passage) : « *A cette époque* [été 1944], *les corps étaient incinérés dans des fosses en plein air, d'où la graisse coulait dans un réservoir creusé dans le sol. Cette graisse était versée sur les corps pour accélérer la combustion.* ».
○ La même année **1989**, dans l'édition française d'un livre souvent cité, l'historien Robert Jay Lifton n'hésite pas davantage à reservir le témoignage du célèbre Dr Otto Wolken : « *Les huiles et les graisses nécessaires à l'incinération* [dans les fosses] *étaient partiellement tirées des cadavres des gazés afin d'économiser l'essence*. » et celui d'un certain Rosenblum : « *C'est alors que les Allemands découvrirent qu'on pouvait jeter de la graisse humaine sur les corps pour économiser la benzine et qu'ils creusèrent des rigoles au bas des tranchées. Nous versions la graisse humaine avec des seaux sur les corps pour qu'ils brûlent plus vite*. »
○ Dans un livre de 1963 réédité en **1990** (« *Habiter les Ténèbres* », Métailié, Paris), Fred Sedel parle de 35.000 gazés et incinérés/jour à l'été 44 ! Notre homme parle aussi de fosses équipées de « *récupérateurs* » de graisse humaine. Le livre de Sedel est plein de bêtises de ce genre, malgré quoi le célèbre professeur Jean Bernard n'a pas craint de le préfacer.
○ En **1998** encore, à la veille du 3ème millénaire, le célèbre hebdomadaire allemand *Spiegel* publiait une interview du Dr Hans Münch, ancien médecin SS à Auschwitz et célèbre témoin de l'accusation dans de nombreux procès ; celui-ci « *décrit comment les détenus creusaient des tranchées autour des bûchers. La graisse coulait dedans et on arrosait les cadavres à l'aide de louches. Ils arrivaient à brûler plus facilement. Lorsqu'un détenu n'obéissait pas au quart de tour, il pouvait arriver qu'un SS le pousse dans cette soupe bouillante.* » Ce texte a été repris sans commentaire aucun dans la revue de l'amicale des juifs déportés de France (*Après Auschwitz*, mars **1999**), ce qui donne légitimement à penser que ses responsables, les bien connus Henri Bulawko et Raphael Esrail, y croyaient encore en 1999. Le lecteur a pu vérifier au passage la grande variété de la quincaillerie shoatique : tantôt des louches, tantôt des cruches, tantôt des seaux.
○ Le passage au 3ème millénaire n'a rien changé ; ainsi dans la *Revue d'histoire de la Shoah* de juillet-décembre **2004**, Olivier Vallade, parlant du SS Blobel, étend le procédé à tout l'Est européen : « *Fin 1942, il a réussi à brûler 170.000 cadavres, sur une cadence de 2.300 corps incinérés en même temps, le foyer étant entretenu par la combustion des graisses humaines.* »

3. Absurdité de la thèse de la crémation dans des fosses

Une première question vient toute seule à l'esprit : mais pourquoi donc les Allemands se seraient-ils donné la peine de creuser des fosses pour incinérer des corps ? Ils pouvaient tout aussi bien les incinérer à même le sol !
Sans compter que :
• d'une part, la crémation dans des fosses posent un problème de tirage : on ne peut que difficilement approvisionner le feu en air ; or, disent les spécialistes, toute incinération exige du comburant en excès (en l'occurrence, l'air) sinon la combustion s'arrête et le corps « *charbonne* » ; on notera que le problème ne se pose pas dans le cas des bûchers mais, ne le sachant pas, les historiens ont stupidement opté pour les fosses ;

[4] *Etudes révisionnistes*, Vol 4.

• d'autre part, Birkenau était bâti sur un marais et à l'endroit où sont censées s'être trouvées ces grandes fosses de 2,50 m de profondeur, la nappe phréatique, d'après Mattogno, est à 1,20 m [5] ; on ne pouvait évidemment pas incinérer des corps à de telles profondeurs. Ce n'est pas sans raison que les Allemands n'avaient pu enterrer qu'à moitié les morgues des crématoires.
Certes, les photos aériennes prises par les Alliés en 1944 au plus fort de la prétendue extermination montrent des fumées provenant d'éventuelles crémations à ciel ouvert (sans doute sur des bûchers sur le sol et sans rapport possible avec une extermination de masse [6]) mais elles ne montrent aucune fosse, ni ouverte, ni rebouchée. S'il y en avait eu au cours de cette période, cela se verrait. Les esprits cartésiens l'admettront donc : ces fosses ressortissent de la religion.

4. Origine possible de la fable de la crémation dans des fosses

Généralement, à la base de toute légende, il y a une réalité qui a été déformée et extrapolée par des esprits religieux ; ce n'est pas tout de dénoncer cette déformation : encore faut-il essayer de retrouver l'élément matériel à partir duquel a été forgée la légende.
D'une part, il est certain qu'il y a eu en fin 1942 une opération d'incinération de plusieurs dizaines de milliers de corps que les Allemands avaient dû enterrer dans des fosses communes (non seulement en 1942 au plus fort de l'épidémie de typhus mais déjà en 1941) et cela, faute de disposer de fours crématoires convenables : ils ne disposaient alors que du petit crématoire I, lequel était d'ailleurs souvent en panne ; ce n'est qu'au printemps de 1943 que les 4 grands crématoires de Birkenau entrèrent en activité ; ces corps en décomposition polluaient la nappe phréatique et les Allemands durent prendre la décision de les exhumer et de les incinérer sur place c'est-à-dire **au bord** des fosses. Curieusement, les historiens ne s'étendent pas voire ignorent purement et simplement cette opération d'envergure encore que limitée dans le temps, opération qui aurait normalement dû constituer un chapitre important de l'histoire d'Auschwitz. La raison pourrait tout simplement en être que c'est précisément cette opération de 1942 qui, extrapolée par les accusés (interrogés le plus souvent à coups de pied dans les testicules) et les témoins (des gens souvent simplets, s'il faut en croire G. Reitlinger lui-même), a donné naissance à cette fable de l'incinération de centaines, voire de millions de corps **dans** des fosses en 1944. En la racontant en long et en large, les historiens couraient le risque de donner à penser à ceux qui pensent encore, d'où leur silence. [7]
D'après D. Czech, historienne du Musée d'Etat, l'opération commença le 21 septembre 1942 et se termina en novembre 1942. Mais que le lecteur ne s'y trompe pas : cette opération limitée dans le temps (l'automne 1942) et en volume (quelques dizaines de milliers de corps) est sans rapport avec la gigantesque opération d'extermination de 1944 décrite par les historiens ; de plus, elle se serait déroulée à proximité de futur « *Mexico* » (Secteur BIII) c'est-à-dire en un endroit non retenu par les historiens comme site de l'extermination (probablement parce qu'il ne se trouvait pas « *à l'écart* ».)
Une deuxième explication à cette fable des « *gigantesques fosses* », explication complémentaire à celle que nous venons de donner, est qu'à l'endroit où les historiens les placent se trouvait le fossé de drainage qui entourait le camp de Birkenau : les témoins auraient pris ce fossé pour une gigantesque fosse de crémation.
Une troisième explication, dit Pressac, résulte d'une erreur commise par certains historiens (comme G. Wellers), lesquels ont confondu 4 bassins de décantation provisoires situés un peu au nord du crématoire V avec les fosses de crémation.
Quel est l'avenir de cette thèse des fosses de crémation ? Il semble qu'elle doive connaître le même sort que la thèse des « *fosses de **gazage*** », thèse complètement tombée dans l'oubli ; or, comme le rappelle C. Mattogno, ces fosses faisaient partie de l'historiographie officielle ; ainsi, l'historien F. Friedman écrivait en 1946 dans un des premiers ouvrages classiques sur la Shoah : « *Les chambres à gaz travaillaient nuit et jour. Les cheminées des crématoires crachaient non seulement de la fumée mais des colonnes de feu de trois à quatre mètres de haut. Comme ces chambres à gaz ne suffisaient pas, on creusa des tranchées et des installations de gazage y furent placées, les tranchées étant recouvertes par des bâches. Les salles de déshabillage étant également insuffisantes, une installation de déshabillage fut aménagée. Les fours crématoires ne*

[5] C. Mattogno, « *Auschwitz: Open Air Incinerations* », Holocaust Handbooks Series, Vol. 17, Theses & Dissertations Press, Chicago, 2005.
[6] Voyez l'article de J. Molitor dans *Dubitando*, n° 7, p.15.
[7] Pour plus de détails sur cette opération, voyez C. Mattogno et F. Deana, « *De Crematoria-ovens van Auschwitz* (…) », VHO, 1995.

pouvant suivre, des tranchées furent creusées et les corps brûlés sur des bûchers de bois. » Ces tranchées de gazage eurent un certain succès au lendemain de la guerre et le Dr Otto Wolken en témoigna même au procès Höss en 1947 : « *Des tranchées recouvertes de bâches servirent de chambres à gaz provisoires ; derrière, deux gigantesques fosses servaient à la crémation des corps.* ». Puis, les historiens rebouchèrent, petit à petit et surtout sans le dire, ces fosses de gazage. Ils sont occupés à faire de même avec les fosses de crémation. Ainsi, relève encore C. Mattogno, F. Piper, gardien des lieux saints, ne consacre plus dans son *opus magnum* en 5 volumes publié en 1995 que 3 lignes à ces gigantesques fosses ! Depuis, Robert Jan van Pelt, lequel est considéré depuis la mort de Pressac comme l'expert le plus compétent en la matière, n'a donné de précisions d'aucune sorte dans son livre de 500 pages : ni le nombre, ni la dimension, même pas la localisation de ces fosses ! [8]

5. Absurdité de la thèse de la graisse humaine utilisée comme combustible

Rappelons d'abord que la température d'inflammabilité de la graisse animale est 184°C, ce qui est une température vite atteinte. Il est donc évident que s'il est possible de récupérer la graisse d'un animal mis à cuire ou à rôtir à la broche à petit feu, il n'y a par contre rien à récupérer dans le cas d'une incinération à feu vif, sinon de la fumée, des cendres et des imbrûlés (comme les dents) car les températures et les modes opératoires sont tout à fait différents. D'autre part, en admettant que ce soit possible, comment veut-on récupérer cette graisse en pleine terre avec des louches, des cruches et des seaux ? [9]

6. Origine possible de la fable de la graisse humaine utilisée comme combustible

Il y a un problème de datation. Qui a lancé le premier cette fable de la récupération de la graisse humaine et de son utilisation comme combustible ? Pour notre part, nous n'en savons rien et c'est donc avec circonspection que nous suggérons une explication trouvée à la lecture de Filip Müller lui-même, lequel précise que les Allemands avaient creusé à proximité du crématoire IV et du Bunker V (ancien Bunker 2, si ce Bunker a jamais existé) des « *bassins de réserve d'eau contre l'incendie* ». Les travaux (constatés par l'*US Air Force*) de creusement de réservoirs (pour stocker l'eau) et de pose de drains (pour récupérer l'eau de la nappe phréatique) auraient pu avoir été assimilés par Müller et d'autres aux travaux de creusement des mythiques « *gigantesques fosses* » avec récupérateurs, non moins mythiques, de graisse humaine. On notera aussi que le rapport de la Commission soviétique d'enquête du 6/5/1945 ne parle pas de récupérateur de graisse humaine mais précise que les fosses étaient « *alimentées en air par des galeries* » ou encore, comme il est dit dans le « *Livre Noir* », « *Des rigoles creusées au fonds des fosses assuraient le tirage.* » : ce ne serait qu'une autre interprétation, tout aussi fantaisiste, du système formé par les réservoirs d'eau et les drains qui l'alimentaient.

[8] Autre mythe véhiculé par F. Friedman et aujourd'hui oublié : celui des 670.000 résistants français déportés à Auschwitz à la même époque que les juifs hongrois, ce qui aurait rendu plus impérieux encore le recours à des fosses de crémation : « *A la fin de l'été 1944, après le débarquement allié, des 'terroristes' (comme les Allemands appelaient les membres de la Résistance française) furent déportés à Auschwitz. Leur nombre est estimé à 670.000. Il semble bien que ce chiffre soit exagéré mais on ne dispose pas d'autres statistiques.* » En réalité, le nombre de résistants déportés à Auschwitz fut mille fois moins élevé.
Ce n'est qu'à la fin des années 70 que ce mythe des 670.000 résistants français fut abandonné par tous.
[9] Voyez C. Mattogno, « *L'"irritante questione"* (…) », p. 148 et « *Verbrennungsexperimente mit Tierfleisch und Tierfett* », *VffG*, Juli 2003, p. 185.

La photo des fosses de crémation d'Auschwitz : un faux ?

Henri van den Berg

Les médias reproduisent souvent cette photo, qui aurait été prise clandestinement à Auschwitz en août 1944, pour prouver qu'à cette époque les Allemands brûlaient les juifs gazés dans des fosses à proximité du crématoire n° 5 (le KV). [1] Mais cette photo (et une autre qui a été prise quelques secondes après sous un angle un peu différent) est-elle authentique ? Question pertinente, les fosses de crémation constituant *a priori* une vue de l'esprit.

En effet, pourquoi les Allemands auraient-ils choisi de brûler les corps des juifs gazés dans des fosses alors qu'il aurait été plus simple de les brûler sur des bûchers à même le sol ? D'une part, le creusement de ces fosses demandait un travail considérable ; d'autre part, même rebouchées, ces fosses constituaient une preuve durable de leurs crimes. Qui plus est, la combustion dans des fosses peut même se révéler impossible surtout dans un terrain marécageux ; voyez l'argumentation que nous avons développée ci-dessus. Dès lors, on est fondé à s'interroger sur l'authenticité de cette photo (dont on a d'ailleurs perdu les négatifs originaux).

• S'agit-il d'une photo ou d'un de ces dessins que les communistes ont produits à profusion ? Il semble bien qu'il s'agisse, pour l'essentiel, d'une photo.

• A-t-elle été prise au KV ? Divers éléments donnent à penser que la photo a bien été prise depuis le KV.

• Quels sont alors les points qui posent un problème ?

1. Aucun des détenus censés incinérer les corps ne porte l'uniforme de bagnard (ou au moins une partie de cet uniforme) que portaient les détenus attachés au service du camp, notamment les détenus affectés aux crématoires. Notons au passage que l'un d'entre eux tient dans sa main droite ce qui pourrait bien être une serpe de bûcheron.

2. On ne distingue pas de piles de bois ou de bidons de déchets pétroliers dont, paraît-il, il était fait usage ; nous espérons que personne n'objectera que le combustible employé était la graisse humaine !

[1] Cette photo a été prise en même temps que la photo que nous avons analysée dans *Dubitando* n ° 7 (femmes au bain).

3. Certains cadavres n'ont rien de vraisemblable. Voyez par exemple ci-contre celui de la femme derrière l'homme déhanché ! Voyez aussi à sa droite ! C'est un dessin évident et même, un mauvais dessin.

Extrait de Udo Walendy, « *Des documents photographiques historiques* », sd., p. 40-41. Qui donc oserait nier que ce document est [au moins en partie] un dessin ?

4. On n'aperçoit aucune flamme, rien qu'une épaisse fumée ; ceux qui croient qu'on peut incinérer des corps humains avec pareil feu sont des naïfs.
5. On ne distingue pas davantage la terre extraite du sol lors du creusement de ces fosses. Or, il devait y en avoir des dizaines, voire des centaines de mètres cubes.
6. On n'aperçoit pas les rails et les wagonnets qui, selon certains, servaient à transporter les corps des gazés.
7. On n'aperçoit pas la « *plateforme bétonnée de quelque 60 m de long et 15 m de large* [pour écraser les cendres] » dont parle Filip Müller, le plus célèbre et l'un des témoins de ces crémations les plus diserts.
8. La distance entre la clôture (dont on aperçoit un bout à gauche) et le crématoire était d'environ 24 m. Un fossé de drainage se trouvait devant cette clôture : son bord sud était à 6 m de la clôture ; il était longé des prétendues fosses de crémation de 2 m de profondeur et 8 m de largeur ; il y en aurait eu 5 [2] ; il n'est pas déraisonnable de penser qu'elles étaient en retrait du fossé de drainage de quelques mètres, disons 5 m ; il n'est pas exagéré de dire que les cadavres sont allongés sur pas moins de 8 m, les cadavres les plus proches du crématoire étant bien à 10 m. Faites le compte : il y a au moins 13 mètres de trop !

Ci-contre une vue récente des lieux : à gauche, les ruines du K V et à droite la clôture.

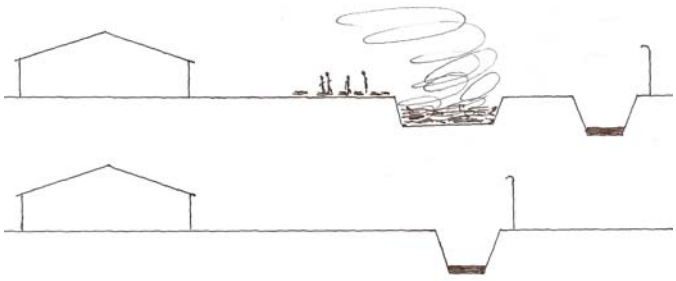

Ci-contre un essai de reconstitution : la scène décrite par les historiens pourrait avoir 37 m de profondeur alors que l'espace disponible n'est que de 24 m (y compris le fossé de drainage).

Conclusion : « *Arithmétique de l'abjection* », « *exercice de la plus pure tradition falsificatrice de la soi-disant école faurissonienne* », « *fausse science* », diront probablement les prêtres, les bedeaux et autres sacristains. Les gens de bon sens, eux, admettront que la version officielle n'est pas au-dessus de toute critique. Certains des points exposés ci-dessus incitent à douter que cette

[2] Ce sont les éléments donnés par F. Müller ; les autres témoins ont donné des éléments souvent différents mais aussi extravagants.

crémation fasse partie de cette campagne d'extermination massive de l'été 1944 ; d'autres points donnent même légitimement à penser que la photo a été retouchée.
Il reste que de la fumée sort du sol ou, au moins, prend naissance au ras du sol et, comme elle semble authentique, il faut l'expliquer. A cette époque, il y eut, semble-t-il, des crémations en bûchers mais, en la circonstance, il est difficile de retenir cette hypothèse car la source de cette fumée est trop basse. Selon un révisionniste belge, la photo pourrait montrer une scène de bûcheronnage avec des bûcherons polonais (Les Allemands ne se seraient pas risqués à confier des haches et des serpes à des détenus.) Les photos aériennes prises les 31 mai (USAF) et 23 août (RAF) montraient clairement la présence d'arbres à cet endroit ; celle du 13 septembre (USAF) indique tout aussi clairement que ces arbres ont disparu ; la fumée proviendrait du brûlage de ce que les forestiers appellent les rémanents (les petites branches notamment), opération qui dégage beaucoup de fumée sans flammes ; le faussaire aurait remplacé les rondins des arbres abattus par des cadavres. Peut-être bien !

Certains font le rapprochement entre la photo qui fait l'objet de cet article et la photo aérienne prise par les Anglais le 23 août 1944 (ci-contre) ; cette photo, a naguère dit *Le Monde* [3], a été prise « *alors que le camp atteint son apogée criminel, avec l'extermination de la communauté juive de Hongrie* » et elle montre une colonne de fumée provenant « *de bûchers en plein air* [constitués] *pour brûler les cadavres que les fours ne parviennent pas à tous 'traiter'. Des photos célèbres, prises du sol* (…), *représentent la même scène.* »
Ce commentaire appelle plusieurs remarques : • la fumée se dirige dans la direction exactement opposée ce qui indique que ces deux photos ne montrent pas la même scène mais des scènes peut-être bien identiques mais à des dates différentes ;
• la fumée de la photo anglaise provient d'un feu situé entre des arbres (rapprochés) qui n'existent plus sur la photo au sol ;
• il est manifeste que la fumée de la photo prise au sol ne provient pas d'un bûcher ;
• si la photo aérienne montre une crémation de cadavres
que les fours ne peuvent traiter, c'est donc que ces fours sont en activité mais, dans ce cas, pourquoi n'émettent-ils aucune fumée ? Tout simplement, bien sûr, parce qu'ils ne sont pas en activité. Dès lors, il est logique de penser que la fumée que montre la photo ne provient pas de la crémation de cadavres. A moins bien sûr que tous les fours soient simultanément en panne, ce qui, il est vrai, est arrivé. Nous avons développé cette argumentation dans le numéro 7 de *Dubitando*.
• D'ailleurs, le dernier convoi de juifs hongrois remontait à un mois et demi ; **à l'époque de ces photos, les Allemands déportaient à Auschwitz les juifs du ghetto de Lodz et ceux d'entre eux qui ont été jugés inaptes ont été retrouvés quelques jours plus tard à Danzig**.
Alors, que brûlait-on ces deux jours-là à cet endroit-là ? Des rémanents de bûcheronnage ? De vieilles paillasses infestées par le typhus et irrécupérables ? Peut-être bien. Des cadavres de détenus immatriculés sur des bûchers (version retenue par le chercheur révisionniste italien Carlo Mattogno [4]) ? En tous cas, sûrement pas des cadavres dans des fosses.
Comment voulez-vous que les mollahs, si bigots soient-ils, croient à toutes ces inepties shoatiques ?

[3] *Le Monde 2*, H-s, nov.-déc. 2005, p. 90, reprenant un article publié en fév. 2004 ; voyez aussi notre analyse dans *Dubitando*, n° 2, p. 22.
[4] Carlo Mattogno a longuement étudié cette photo dans son dernier livre « *Auschwitz: Open Air Incinerations* », Holocaust Handbooks Series, Vol. 17, Theses & Dissertations Press, Chicago, 2005, 137 p.

Qu'ont dit les constructeurs des prétendues chambres à gaz d'Auschwitz ?

Maurice Haas-Colle

On trouve dans Pressac [1] les noms d'ingénieurs, d'architectes, d'ouvriers de la SS et de sociétés diverses qui participèrent à la construction des prétendues usines de mort d'Auschwitz. Les a-t-on interrogés et, si oui, qu'ont-ils dit ?

1. **Les ingénieurs et architectes SS**

On ne peut qu'être ébahi d'apprendre que le chef de la *Zentralbauleitung* d'Auschwitz, **Karl Bischoff**, n'a pas été inquiété après la guerre ; ingénieur en superstructures et en génie civil, à l'époque *SS-Sturmbannführer*, mort dans les années 50, Bischoff n'a même jamais été interrogé comme témoin ; or, c'est lui qui a présidé aux diverses phases de la conception, de la construction et de la mise en route des crématoires ! Cet oubli de la justice alliée puis de la justice allemande apparaîtra suspect aux plus bienveillants.

Deux de ses adjoints, les SS **Walter Dejaco**, architecte, chef du bureau des plans, et **Fritz Ertl**, ingénieur en superstructures et architecte, furent tout de même jugés à Vienne en 1972 à une époque où l'on avait cessé d'interroger les suspects à coups de pied dans les testicules. Ce procès qui fut peu médiatisé (Les débats se déroulèrent parfois devant une salle vide.) a été le véritable « *procès d'Auschwitz* », dit R. Faurisson, à qui a été refusé l'accès aux minutes du procès. Plus récemment, un autre chercheur révisionniste, Michael Gärtner, a cherché à son tour à consulter ces minutes mais il lui a été répondu qu'elles n'étaient plus disponibles ! Gärtner n'a donc pu que consulter les comptes rendus de la presse [2]. Selon celle-ci, Dejaco a affirmé qu'à aucun moment de la conception et de la construction, il n'avait entendu parler d'un éventuel détournement à des fins criminelles desdits crématoires. Moins clair, Ertl, de son côté, a prétendu avoir tenté de retarder les travaux. Finalement, le tribunal a nommé un expert pour l'éclairer sur deux points, à savoir :

○ L'examen des plans des crématoires permettait-il d'affirmer qu'ils prévoyaient la construction d'une installation de gazage ? ○ Les deux accusés pouvaient-ils imaginer qu'il était techniquement possible que, plus tard, on puisse transformer les crématoires en installation de gazage ?

Malgré le fait qu'il bénéficia de l'aide documentaire du Musée d'Etat d'Auschwitz, de l'URSS (où Dejaco avait été emprisonné 5 ans comme prisonnier de guerre) et de toutes les forces juives (Simon Wiesenthal, notamment), l'expert ne put mettre les accusés en difficulté et répondit négativement aux deux questions. Les deux accusés furent donc relaxés. L'accusation affirma qu'elle ferait appel mais elle n'en fit rien !

2. **Les sociétés de construction**

Par contre, on n'interrogea pas les responsables des sociétés de génie civil et autres qui travaillèrent à la construction et à l'aménagement des crématoires ; c'était pourtant élémentaire. Fort heureusement, Werner Rademacher a recueilli en 1988 le témoignage de l'un d'eux, **Walter Schreiber**. Ce dernier était un ingénieur ayant travaillé de 1937 à 1945 chez **Huta**, importante entreprise de construction. Il en était le responsable (*Oberingenieur*) pour le secteur de Kattowitz dont dépendait Auschwitz. Huta a notamment construit les grands crématoires II et III et leurs morgues (les prétendues chambres à gaz dans lesquelles la plupart des juifs auraient été gazés). Schreiber était donc bien placé pour juger de ce qui s'y était fait et, pour lui, il était tout à fait invraisemblable que les crématoires aient jamais pu servir à des gazages de masse. Résumé de l'interview donnée à Werner Rademacher par Walter Schreiber :

Q : « *On dit que les morgues devaient être utilisées comme chambres à gaz pour le meurtre de masse ?* »

R : « *On ne pouvait rien déduire de tel de l'examen des plans. Au vu des plans de masse et de détail dont nous disposions, ces pièces étaient des morgues ordinaires.* »

Q : « *Savez-vous s'il y avait des orifices* [pour l'introduction du Zyklon-B] *dans le toit en béton des morgues ?* »

R : « *Non, pour autant que je m'en souvienne. Comme ces morgues devaient servir accessoirement d'abris antiaériens, ces orifices auraient été contre-indiqués. Je n'aurais pas*

[1] Jean-Claude Pressac, « *Les crématoires d'Auschwitz. La machinerie du meurtre de masse* », CNRS Editions, Paris, 1993, 155 p.

[2] *VffG*, n° 1, mars 1997.

manqué de le faire remarquer. »
Q : « *Est-il pensable que vous ayez été trompés et que la SS vous ait fait construire à votre insu des chambres à gaz ?* »
R : « *Celui qui connaît le développement d'un chantier sait bien que cela n'est pas possible*. »
Q : « *Connaissez-vous les chambres à gaz ?* »
R : « *Naturellement. Tout le monde dans l'Est européen connaissait les chambres à gaz de désinfection. Notre société a construit des chambres à gaz de désinfection qui ressemblaient à toute autre chose.* (...) »
Q : « *Quand avez-vous appris que votre société avait construit des chambres à gaz destinées au meurtre de masse ?* »
R : « *Après la guerre.* »
Q : « *Est-ce que cela vous a surpris ?* »
R : « *Oui ! J'ai pris contact avec mon ancien supérieur et je l'ai interrogé.* »
Q : « *Qu'est-ce que vous avez appris ?* »
R : « *Il en avait également entendu parler après la guerre mais il m'a assuré que notre société Huta n'avait sûrement pas construit des morgues - chambres à gaz.* »
Q : « *Est-ce qu'une transformation des morgues après votre départ est pensable ?* »
R : « *Oui mais je l'exclus plutôt pour des raisons de temps. La SS ne pouvait entreprendre ce travail elle-même avec les seuls détenus et elle aurait donc dû à nouveau faire appel à des entreprises extérieures. Sur la base des connaissances techniques sur les chambres à gaz que j'ai acquises par la suite, je peux dire que la chambre que nous aurions construite à cette époque aurait été complètement ratée, et ceci pour des raisons techniques et humaines.* » [3]
W. Rademacher lui a encore demandé pourquoi il n'avait pas témoigné. Et W. Schreiber de répondre que, d'une part, au lendemain de la guerre, il avait d'autres préoccupations et, d'autre part, personne ne l'avait jamais interrogé sur ses activités à Auschwitz ou ailleurs. W. Schreiber a autorisé W. Rademacher à publier son témoignage mais après sa mort (survenue en 1999), ce qui en dit long sur l'état de la liberté d'expression en Allemagne cinquante ans après la mort d'Hitler.

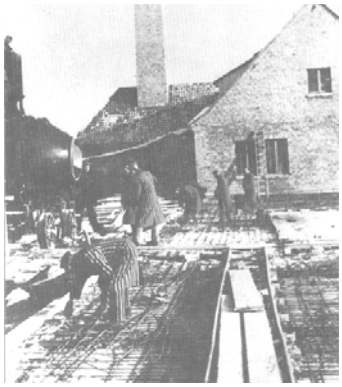

3. **Les détenus qui ont participé aux travaux**
Comme l'indique Schreiber, de nombreux détenus ont participé à la construction des crématoires. On ne possède le témoignage d'aucun d'eux sans que, pour autant, on nous affirme qu'on les a supprimés comme témoins gênants. Incompréhensible !

Ci-contre, le ferraillage du toit de la morgue 2 du crématoire II. A l'avant-plan, un détenu au travail. Il aurait été utile de questionner ces gens sur les prétendues ouvertures d'introduction du Zyklon-B. (Pressac, « *Auschwitz :* (…) », p. 338)

4. La **Topf und Söhne**
La société Topf a livré les fours pour l'élimination des corps et elle aurait participé à la mise au point de l'outil de mise à mort par gazage (notamment en fournissant la soufflerie). Ludwig Topf junior, co-directeur de Topf se suicida fin mai 1945 quand les Américains (Erfurt était alors sous leur contrôle.) semblèrent s'intéresser à son entreprise (non pas, pensait Pressac, à cause de la fourniture de fours à Auschwitz mais à Buchenwald). Son frère **Ernst-Wolfgang Topf**, co-directeur de la société, parti en Allemagne de l'Ouest pour affaires fin juin 1945, ne se pressa pas de rentrer à Erfurt puis finalement y renonça et créa en 1951 une nouvelle société Topf à Wiesbaden. Auparavant, comme des millions d'Allemands, il avait dû comparaître devant une chambre de dénazification et, bien entendu, il y fut question de ses fours, ce qui incita la justice ouest-allemande à s'intéresser de plus près à son cas mais il n'y eut pas de suite notamment parce que les Allemands de l'Est ne permirent pas au personnel de l'ancienne Topf de témoigner. Cette mansuétude de la justice ouest-allemande reste toutefois incroyable.
Kurt Prüfer, chef de la division « Construction des crématoires » de Topf, fut arrêté fin mai 1945 par les Américains ; Pressac affirme que ses papiers furent saisis mais que, comme il les avait préalablement expurgés, on n'y découvrit rien d'anormal et Prüfer fut relâché après 15 jours de détention. En fait, Pressac fait preuve de dogmatisme et recourt à la pétition de principes : il ne

[3] Werner Rademacher, « *Im memoriam Dipl.-Ing. Dr. techn. Walter Schreiber* », *VffG*, Heft 1, Juni 2000, p. 104 sqq.

peut donc lui venir à l'esprit qu'il y a peut-être bien là la preuve de l'innocence de Prüfer ! En juillet 1945, Erfurt passa dans la zone d'occupation soviétique. Topf continua normalement son activité et eut même l'occasion de fournir aux nouvelles autorités deux fours pour ordures. En octobre 1945, les Russes commencèrent à s'intéresser à Prüfer mais celui-ci ne s'en inquiéta pas et ne tenta apparemment pas de passer à l'Ouest, ce qui semble à nouveau indiquer qu'il n'avait rien à se reprocher. Malgré quoi, les Soviétiques l'arrêtèrent en mars 1946 et l'emmenèrent en URSS avec trois de ses collègues (**Fritz Sander**, qui mourut presque aussitôt pendant les interrogatoires, **Karl Schultze**, qui s'était occupé de la ventilation des crématoires d'Auschwitz et **Gustav Braun**, directeur de la production) ; interrogés par le Smersch, ils n'eurent d'autre solution que de reconnaître la réalité des chambres à gaz mais sans donner le moindre détail convaincant. Les trois survivants furent condamnés en 1948 à Moscou à 25 ans de détention, ce qui était ridicule compte tenu de ce dont ils étaient accusés : Prüfer mourut en 1952 mais les deux survivants furent libérés dès 1955 ; sans doute bénéficièrent-ils de la mesure de clémence générale accordée aux prisonniers de guerre allemands. A leur retour, Schultze et Braun s'installèrent en RDA et on ne sait pas ce qu'il leur est advenu. Qu'avaient-ils dit à Moscou ? *L'Evénement du Jeudi*, citant l'historien judéo-anglais Fleming en octobre 1993, a donné un aperçu saisissant de la vacuité de leurs aveux ; cela a été confirmé par l'analyse détaillé du compte rendu de leur interrogatoire par le révisionniste suisse Jürgen Graf. [4]

Intéressant aussi est le cas de **Heinrich Messing**, ouvrier de Topf qui travailla à la mise au point des crématoires pendant les cinq premiers mois de 1943 ; Pressac a d'ailleurs utilisé les comptes rendus rédigés par Messing, comptes rendus dans lesquels il découvrit (à tort, selon les révisionnistes) certaines de ses fameuses 34 « *traces de preuve* » de la réalité des gazages. D'après le *Geschichtsort Topf & Söhne* (un institut de repentance d'Erfurt [5]), la fille de Messing témoigne (aujourd'hui) de ce que son père lui a dit en rentrant d'Auschwitz à la mi-43 : « *Si ce que j'ai vu voit le jour, alors nous pataugerons tous dans le sang jusqu'aux genoux.* » [6] Phrase sibylline s'il en est : en tous cas, après la guerre, Messing resta à Erfurt en RDA ; toutefois, prévenu de ce que les Russes le recherchaient, il s'enfuit pendant 2 semaines puis rentra tranquillement chez lui et ne fut plus inquiété. Il commença à travailler en 1945 à la police judiciaire d'Erfurt (dont le chef était également un ancien de Topf). Il la quitta en 1951 et devint chef du personnel dans diverses sociétés. Entré au parti communiste en 1933, Messing avait été emprisonné 3 mois par les nazis ; il bénéficia jusqu'à sa mort à 83 ans en 1985 à Erfurt d'une pension au titre de « *victime reconnue du fascisme* ». Sa fiche à la Stasi dit : « *Pendant la guerre, fut employé en Pologne comme travailleur dans des entreprises concernées par la guerre.* »

Conclusions

Il est *a priori* incroyable qu'on n'ait pas cherché à interroger tous les intervenants dont nous venons de parler mais, après réflexion et ainsi que le montre le procès intenté à Dejaco et Ertl, on peut le comprendre ; ces gens étaient des techniciens qualifiés et, sauf recours à la torture (recours problématique en dehors de la période de l'immédiate après-guerre), il pouvait sembler difficile de les faire coopérer à la fabrication d'une légende ; il était plus simple de s'appuyer sur les élucubrations de militaires comme Höss (après les avoir torturés), de déséquilibrés comme Gerstein ou encore de fabulateurs comme Wiesel.

[4] Jürgen Graf, « *Anatomie der sowjetischen Befragung der Topf-Ingenieure* », *VffG*, Heft 4, Dezember 2002, p. 398 sqq.
[5] http://www.topfundsoehne.de
[6] « *Wenn das rauskommt, was ich gesehen habe, werden wir alle bis zu den Knien im Blute waten*. »

Il y a 23 ans ...

Puisque nous en sommes aux commémorations de toutes sortes, rappelons l'arrêt rendu le 26 avril 1983 il y a 23 ans par la Cour d'appel de Paris (1ère chambre civile, section A, président Grégoire).

Neuf associations de juifs, de résistants, d'anciens déportés avaient déposé plainte en 1979 contre le professeur Robert Faurisson pour " dommage par falsification de l'Histoire " parce que ce dernier avait conclu de ses recherches sur le sujet que les chambres à gaz nazies n'avaient pas existé ni même pu exister.

Au terme d'une bataille judiciaire longue de quatre ans, la Cour de Paris, tout en condamnant le professeur pour " dommage à autrui ", ce qui voulait dire, essentiellement, pour avoir manqué de coeur, **rendait hommage à la qualité de son travail sur les chambres à gaz. En effet, elle prononçait qu'elle n'avait trouvé dans ses écrits (articles et livres) sur la question des chambres à gaz ni " mauvaise foi ", ni " légèreté ", ni " négligence ", ni " ignorance délibérée ", ni " mensonge ". Et surtout elle concluait :**

> **" La valeur des conclusions défendues par M. Faurisson relève DONC de la seule appréciation des experts, des historiens et du public."**

Rendant compte de cet arrêt, les journaux (en particulier, *Le Monde*) escamotaient alors totalement cette victoire des révisionnistes. Plus tard, Georges Wellers, Pierre Vidal-Naquet, Simone Veil et l'ensemble des milieux juifs allaient déplorer cette décision judiciaire. Il faut dire qu'ils n'avaient rien épargné pour aboutir, comme l'avaient notamment demandé, dans cette affaire, Pierre Drai et, dans un autre procès, Robert Badinter, à une condamnation du professeur Faurisson **sur le fond**.

Vingt-trois ans plus tard, et surtout depuis la loi Fabius-Gayssot du 13 juillet 1990, calquée sur une loi israélienne de 1986, les " experts ", les " historiens " et le " public " n'ont plus la moindre possibilité de faire connaître leur " appréciation ". Ainsi les milieux juifs ont-ils réussi à faire de l'existence de ces chambres à gaz une vérité officielle et incontestable de la République française, une vérité casher à consommation exclusive et forcée.

Vu le sérieux des travaux du professeur Faurisson, l'arrêt du 26 avril 1983 autorisait la contestation de l'existence des prétendues chambres à gaz nazies.

On trouvera l'intégralité de l'arrêt Grégoire dans J. Aitken, *Epilogue judiciaire de l'affaire Faurisson*, éd. La Vieille Taupe, Paris 1983, 32 p. (c/ Akribeia, 45/3 route de Vourles, 69230 St-Genis-Laval, 9 euros franco).